

# Des institutions fermées pour la prise en charge des plus difficiles ?

Séminaire en Justice Juvénile – 20 novembre 2024

Sara Bissig Lutumba  
Giorgia Pancaldi



# Aperçu

- Contexte : Subventions fédérales d'exploitation allouées aux établissements d'éducation
- Quelques données statistiques, notamment en milieu fermé
- Des institutions fermées pour la prise en charge des plus difficiles ?
- Conclusions



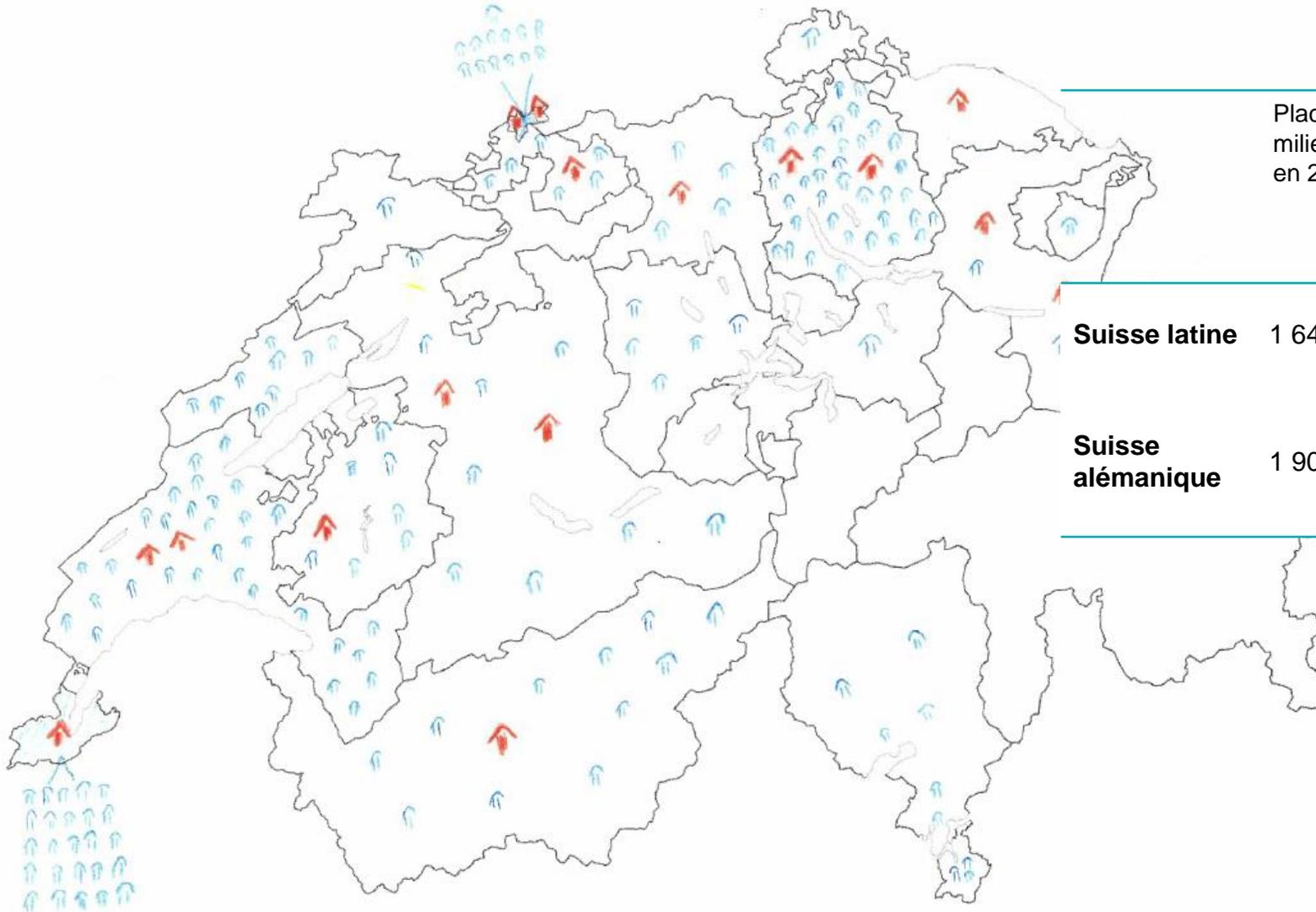
# Contexte

- Office fédéral de la justice (OFJ) → L'**unité exécution des peines et mesures** est responsable de la mise en œuvre de la loi fédérale sur les prestations de la Confédération dans le domaine de l'exécution des peines et mesures.

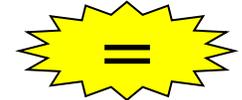
	Subventions OFJ 2023
Subventions d'exploitation aux établissements d'éducation (mineurs et jeunes adultes)	190 institutions / 80,5 Mio
Subventions de construction (mineurs, jeunes adultes et adultes)	47 Mio
Soutien concernant la formation → participation au financement du Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP)	1,3 Mio
Projets pilotes	2 Mio



# Etablissements reconnus et subventionnés (2024)



	Places OFJ en milieu <b>ouvert</b> en 2020	Places OFJ en milieu <b>ouvert</b> pour 1000 enfants (0-19 ans)	Places OFJ en milieu <b>fermé</b> en 2020	Places OFJ en milieu <b>fermé</b> pour 1000 enfants (0-19 ans)
<b>Suisse latine</b>	1 645	3.06	91	0.17
<b>Suisse alémanique</b>	1 909	1.61	203	0.17

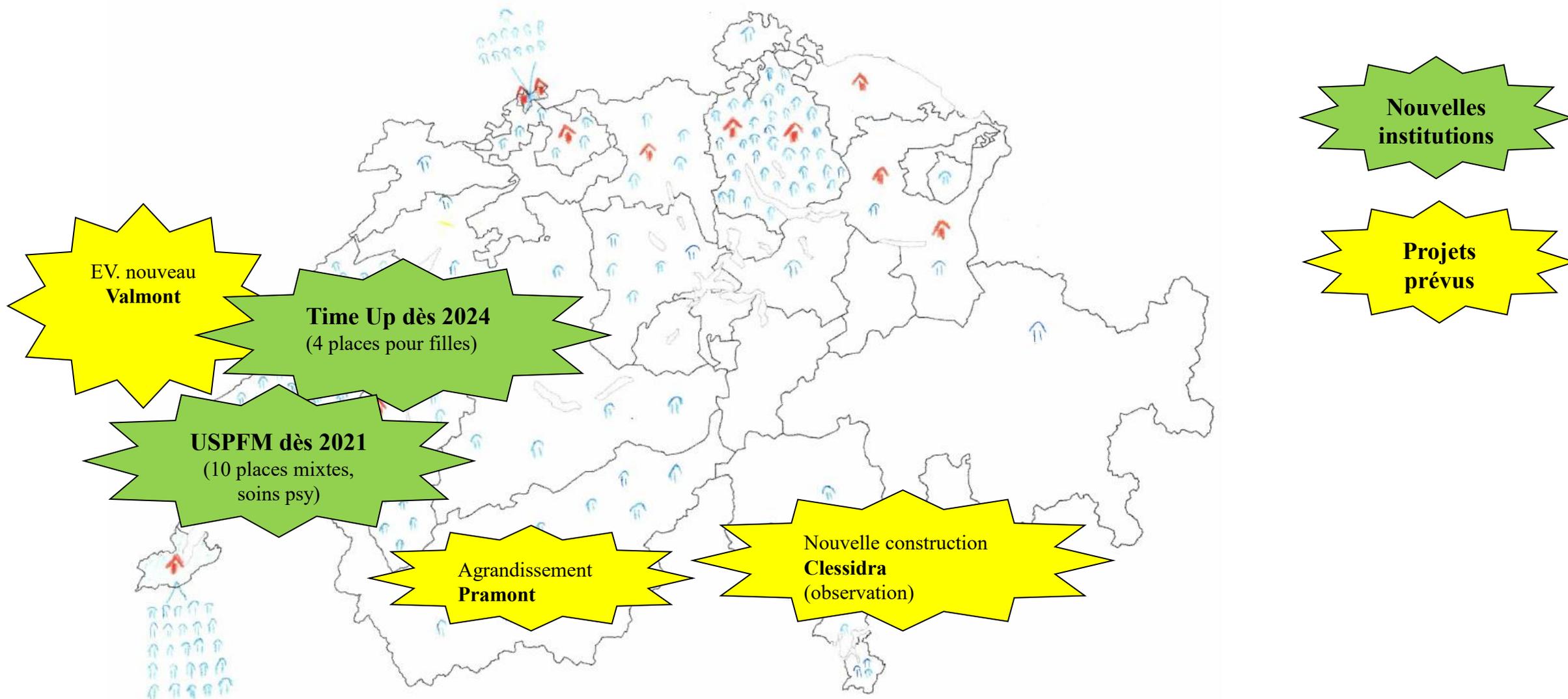


Sources :  
 - CASADATA  
 - Office fédéral de la statistique (Population résidente permanente par classe d'âges selon le canton, au 31.12.2020)

Établissements OFJ fermés  16  
 Établissements OFJ ouverts  175



# Nouvelles prestations et projets prévus en milieu fermé en Suisse latine





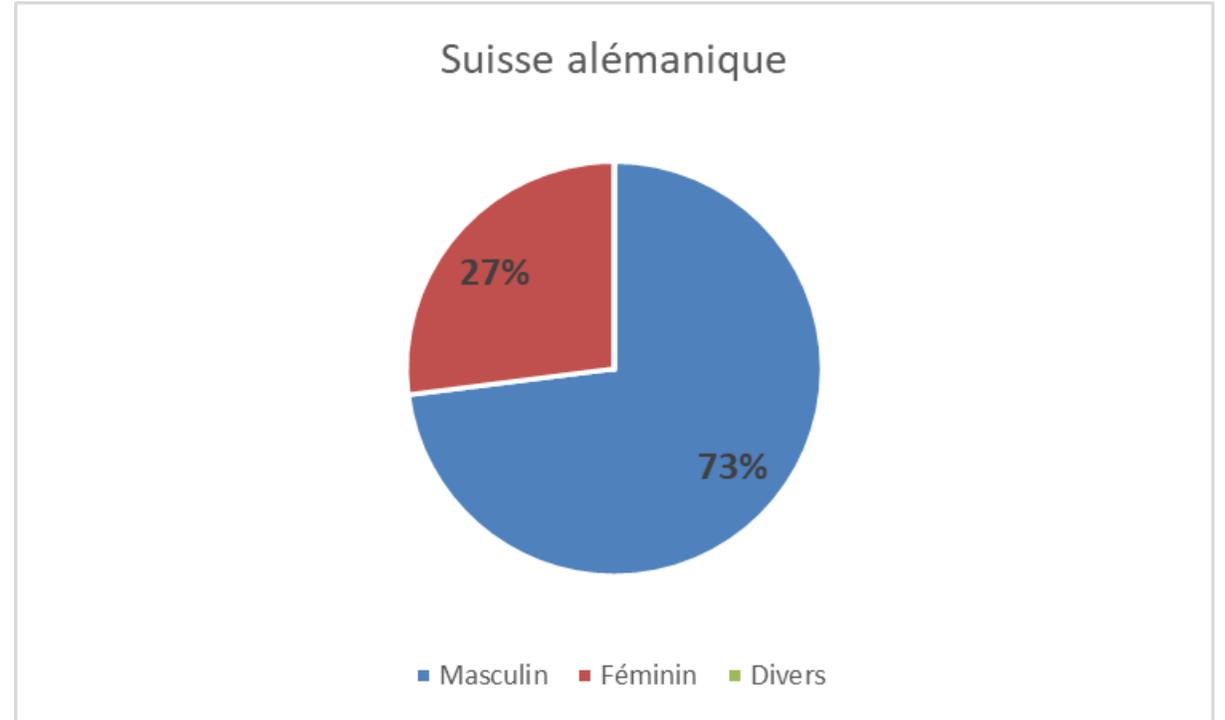
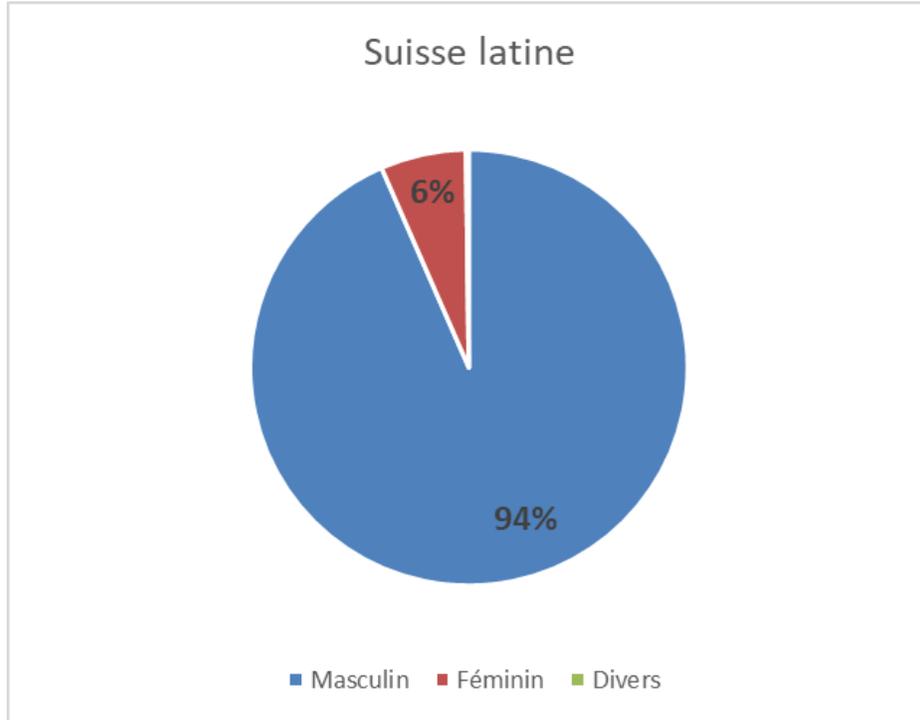
# Nombre de places OFJ en milieu fermé/semi-fermé, 2022



Source : CASADATA



# Utilisation des offres OFJ en milieu fermé et semi-fermé selon le sexe de la clientèle, 2022



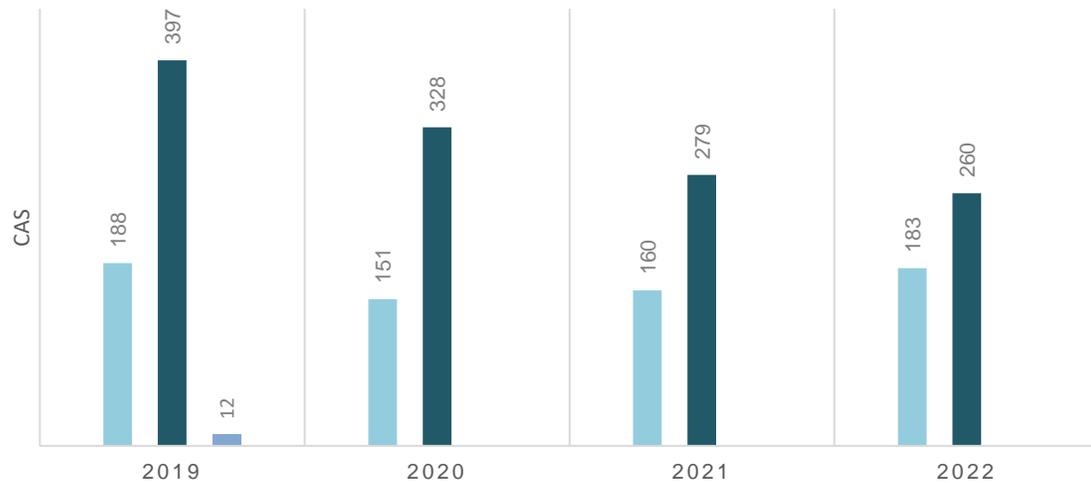
Source : CASADATA



# Motif de placement en milieu fermé et semi-fermé

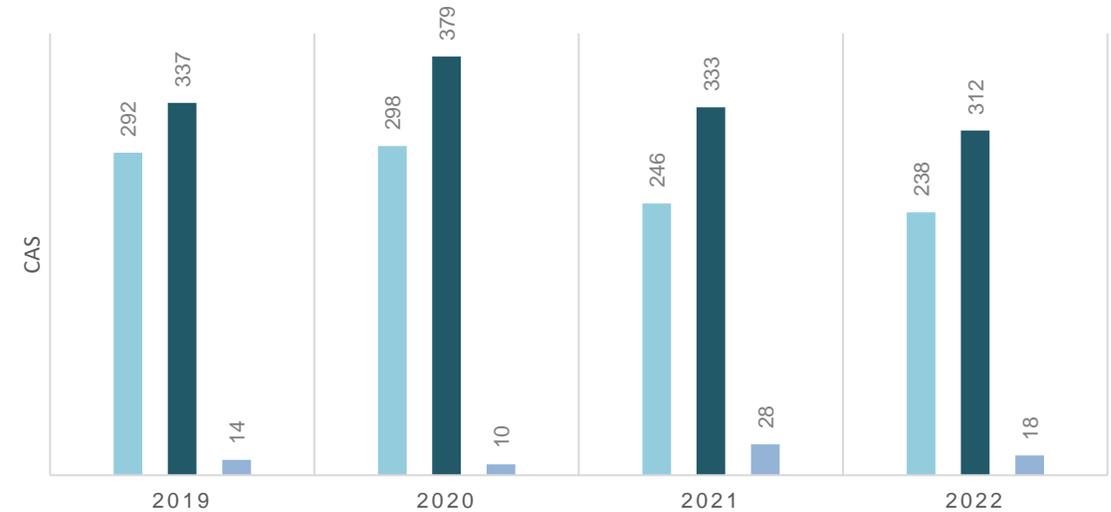
## MOTIF DE PLACEMENT SUISSE LATINE PLACES SEMI-FERMÉES ET FERMÉES

■ Placement civil ■ Placement pénal ■ Placement consenti



## MOTIF DE PLACEMENT SUISSE ALÉMANIQUE PLACES SEMI-FERMÉES ET FERMÉES

■ Placement civil ■ Placement pénal ■ Placement consenti



Source : CASADATA



# Des institutions fermées pour la prise en charge des plus difficiles ?

## COMMENT ?

- Comment prendre en charge ces situations ?
- Comment gérer ces situations dans le cadre des placements en milieu fermé ?
- <https://www.mentimeter.com/app/presentation/n/alyytq4muja9m898u7pb65v9j851ieem/edit>



# Si on enferme, comment enferme-t-on ?

## Différentes pratiques de sanctions :

	Établissement fermé 1	Établissement fermé 2	Établissement fermé 3
Consommation de drogue / découverte de possession de drogue	<ul style="list-style-type: none"><li>- 2 jours de <b>confinement strict</b></li><li>- 3 jours de <b>confinement léger</b></li><li>- Rapport et réflexion personnelle</li><li>- Information aux parents et à l'autorité de placement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La consommation est abordée de manière <b>pédagogique et thérapeutique.</b></li><li>- Seul le commerce est sanctionné disciplinairement (entraîne également une plainte pénale).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1 à 24h de <b>consignation dans la chambre</b> porte verrouillée</li><li>- évtl. <b>mise à l'écart du groupe</b> (max. 29j).</li><li>- Entretien individuel avec l'éducateur</li></ul>
Fuites	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1-3 jours de <b>confinement strict</b></li><li>- 2-3 jours de <b>confinement léger</b></li><li>- Rapport et réflexion personnelle</li><li>- Information aux parents et à l'autorité de placement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Si coopératifs, ils peuvent généralement se rendre ensuite directement dans leur groupe de vie, dans lequel on <b>travaille avec eux sur leur fuite</b></li><li>- évtl. <b>rétrogradation</b> dans le modèle des phases et une <b>ouverture réduite</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1 à 24h de <b>consignation dans sa chambre</b> porte verrouillée</li><li>- Entretien individuel</li><li>- évtl. suppression des activités à l'extérieur</li></ul>



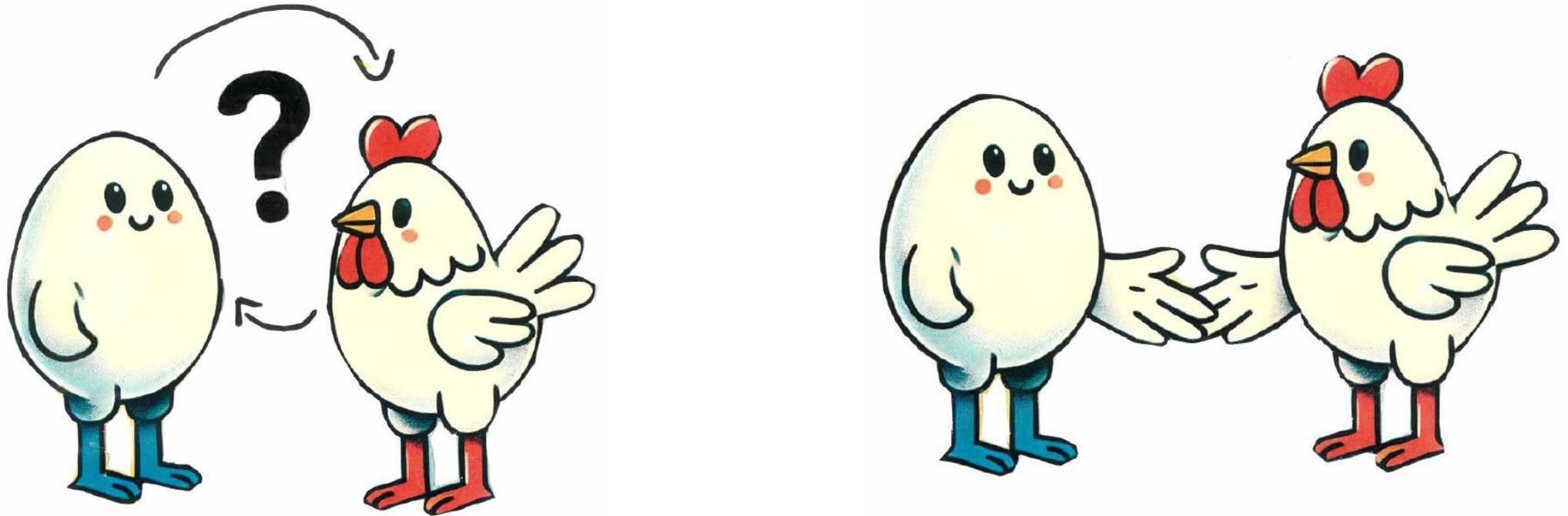
# Comment prendre en charge les plus difficiles ?

- **Observations sur le terrain en Suisse**
  - Diversité des pratiques, concepts, règlements – que ce soit en milieu ouvert ou fermé
    - Concept de la «double fermeture»
    - Pédagogie du traumatisme
    - Temps éducatif : soin du personnel éducatif **vs** temps avec les jeunes / familles
    - Nouvelles approches pédagogiques **vs** intensification des concepts de sécurité
    - Silos **vs** interaction entre les domaines éducatifs et sécuritaires



# Comment prendre en charge les plus difficiles?

- **Questionnement** : Qui définit les types de prise en charge dans les établissements d'éducation, en milieu ouvert ou fermé ? Est-ce le service placeur (demande) ou les établissements eux-mêmes (offre) ?





# Comment prendre en charge les plus difficiles?

- **Nos recommandations**

- Mettre en œuvre les recommandations établies depuis des décennies
  - assurer la présence d'une personne de confiance selon l'OPE
  - assurer la participation des enfants à toutes les procédures et au projet éducatif individualisé
  - renforcer la prévention (personnel, concept, infrastructure, etc.).
- Soutenir et encourager les nouvelles approches
  - développer des alternatives à la fermeture
  - renforcer la résilience en milieu ouvert
  - éviter les re-traumatismes
  - intensifier l'accompagnement lors des transitions, anticiper les points potentiels de rupture et/ou de crise
  - prendre soin des équipes éducatives



# Vos conclusions

- MENTIMETER : Et selon vous? Quels sont vos réflexions, considérations ou conclusions ?

Instructions

Go to  
**www.menti.com**

Enter the code

**3534 9688**



Or use QR code

<https://www.mentimeter.com/app/presentation/n/al3k9xjudwsxwd5oj4y369pkhfo9kmv3/edit?source=share-invite-modal>